

Description du Cours

Le cours d'Éducation à la carrière de niveau 8 est conçu pour aider les élèves à développer les compétences essentielles pour prendre des décisions éclairées sur leur avenir éducatif et professionnel. Les élèves exploreront diverses carrières, développeront des compétences en planification de carrière et apprendront à prendre des décisions éclairées en matière d'éducation et de carrière.

Objectifs du Cours

- 1. Identifier les intérêts personnels et les valeurs liées à la carrière.
- 2. Explorer une variété de carrières et de domaines d'études.
- 3. Développer des compétences en planification de carrière, y compris la fixation d'objectifs et la prise de décisions éclairées.
- 4. Comprendre les ressources et les possibilités éducatives disponibles.
- 5. Préparer un plan de carrière initial.

Contenu du Cours

Module 1: Exploration des intérêts et des valeurs

- Activités d'auto-évaluation pour identifier les intérêts personnels.
- Réflexion sur les valeurs personnelles et leur influence sur les choix de carrière.

Module 2: Découverte des carrières

- Recherche sur une variété de carrières et de domaines d'études.
- Entrevues avec des professionnels pour en savoir plus sur leurs parcours.

Module 3: Planification de carrière

- Établissement d'objectifs personnels et professionnels à court et à long terme.
- Utilisation d'outils de planification de carrière.

Module 4: Ressources éducatives

- Exploration des programmes éducatifs et des possibilités de formation.
- Informations sur les exigences académiques pour différentes carrières.

Module 5: Préparation du plan de carrière

- Création d'un plan de carrière initial basé sur les objectifs et les intérêts personnels.
- Présentation des plans de carrière aux camarades de classe.



Syllabus - Éducation au choix de carrière 8 École provinciale d'apprentissage en ligne (EPAL)

Évaluation

Participation en classe : 10%Projets individuels : 30%

• Présentation du plan de carrière : 30%

• Examen final: 30%



Planification

Ce cours suit un mode d'enseignement asynchrone, qui permet à l'élève de choisir son horaire de travail. Par contre, le cours doit obligatoirement être terminé à la fin juin pour recevoir la note de passage. Veuillez prendre connaissance des différentes vitesses de progression des apprentissages qui vous permettra de choisir parmi les options suivantes:

Choix d'horaire	Initialisez l'horaire choisi	
	Élève	Parents / tuteurs
Horaire annuel sur 10 mois ou 40 semaines environ (3 heures de travail/semaine) *Seulement offert si inscrit au début de l'année		
Horaire semestré sur 5 mois ou 20 semaines environ (6 heures de travail/par semaine)		
Horaire accéléré sur 3 mois ou 12 semaines environ (9 heures de travail/par semaine)		

Coordonnées, signatures et engagement

Engagements de l'élève : L'élève s'engage à gérer son temps de façon à suivre l'horaire (annuelle ou semestré) et réaliser tous les travaux demandés.

Engagement des parents : Les parents s'engagent à fournir les pièces justificatives pour l'ouverture du dossier de l'élève à l'école Virtuelle et à soutenir leur enfant durant la durée de ce cours.

Abandon ou retrait : Si l'élève n'est plus en mesure de poursuivre le cours, ses parents doivent envoyer un courriel à ecole_virtuelle@csf.bc.ca pour le retirer du cours.

Par la signature de ce syllabus, l'élève et ses parents confirment qu'ils l'ont lu et compris, et ils s'engagent à respecter l'horaire de travail choisi ou à communiquer avec l'enseignant pour l'informer de tout changement. Merci de garder une copie de ce document.

	Nom complet	Signature
Parents / Tuteurs		
Élève		



Syllabus - Éducation au choix de carrière 8 École provinciale d'apprentissage en ligne (EPAL)